

UE – Pas de majorité pour le maïs 1507

Par Christophe NOISETTE

Publié le 21/09/2005

Le 21 septembre 2005, les ministres européens de l'Agriculture n'ont pas trouvé de majorité qualifiée sur la demande d'autorisation de mise sur le marché du maïs GM insecticide 1507 de Pionner [1]. Onze pays - Autriche, Chypre, Hongrie, Italie, Lituanie, Lettonie, Grèce, Luxembourg, Malte, Slovaquie, Pologne - ont voté contre sa mise sur le marché et neuf pays - Finlande, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, République tchèque, Suède, Estonie, Danemark, se sont prononcés pour. La majorité qualifiée n'ayant pas été atteinte, c'est la Commission européenne qui tranchera.

[1] <http://www.agrisalon.com/06-actu/ar...>